

## CHAPITRE XXVIII

### **ZIANYA**

#### EL-HADJ-MAHMED-BEN -ABDERRAHMAN-BEN- ABOU-ZIAN

(Mort le 10 ramadan 1145. — 24 février 1733 de J.-C.<sup>(1)</sup>)

Si Mahmed-ben-Abderrahman-ben-Abou-Zian, plus connu sous le nom de Mouley-Bouzian, naquit, vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle de notre ère, d'une famille de Cherfa fixée à l'embouchure de l'oued Draâ. Il étudia d'abord à l'Université de Fez ; mais il fut chassé de cette ville par ordre de l'empereur à qui il avait été représenté comme possédé du démon et magicien. La vérité, dit la légende, c'est que Dieu avait fait pour lui un miracle, en faisant couler de son kalam (roseau-plume) l'huile qu'il devait payer pour sa quote-part, comme salaire de son professeur.

Mouley-Bouzian se réfugia alors au Tafilalet, auprès d'un saint homme nommé Embarek-ben-Abdel-Aziz, lequel était moqaddem des Nacerya; il prit le dikr de cet ordre, et, quand il n'eut plus rien à apprendre de son maître, il partit dans la direction de La Mecque, et séjourna plus ou moins longtemps auprès des personnalités religieuses qu'il rencontra sur sa route.

Chemin faisant, il édifia les gens par sa piété sincère et sa grande perspicacité tant dans les choses humaines que dans les choses de Dieu. A La Mecque il fut favorisé de visions

---

(1) On dit aussi Zianin, mais c'est moins correct.

extatiques, de révélations surnaturelles, et il reçut le don de Kerama ( كرامة ), c'est-à-dire le pouvoir de faire des miracles.

Lors de son retour au Caire, à Tripoli, à Tunis, « la lumière qu'il répandait autour de lui était tellement resplendissante que de tous côtés les fidèles lui demandaient la grâce d'être initié par lui au dikr des Chadelya. » Cédant à leurs instances, il créa, sur ces divers points, des khalifa ou des moqaddem ; ceux-ci ont fait souche de petites congrégations locales qui, aujourd'hui, l'invoquent comme un saint de leurs chaînes et se servent de son nom pour demander des ziara.

Au lieu de rentrer dans son pays, il s'arrêta chez les Doui-Menia, non loin de l'oued Guir, au lieu dit Kenadsa, où il fonda une zaouïa qui est devenue le centre d'un ksar important.

De nombreux disciples vinrent bientôt se grouper autour de lui, jaloux de s'instruire et de participer à sa baraka. Quand sa réputation fut bien établie et son enseignement assuré par ses élèves, il entreprit dans le Sahara de grandes pérégrinations qui achevèrent d'étendre et de grandir son influence.

Cette influence personnelle, « aussi bien que les pouvoirs surnaturels dont Dieu l'avait gratifié », Mouley-Bouzian les employa, sa vie durant, à terrifier et à châtier les voleurs, bandits et coupeurs de route, qui de son temps infestaient le Sahara.

Parmi les nombreux miracles que lui attribuent les légendes hagiographiques, nous citerons le suivant, parce que le souvenir en est toujours vivant dans le Sahara et surtout parce qu'il est le point de départ de la ligne de conduite suivie par les descendants et les adeptes de Mouley-Bouzian.

« Un jour, pendant que le Saint était dans la mosquée à prier, des voleurs osèrent s'emparer de ses troupeaux provenant des offrandes des fidèles. Mais Dieu se chargea de les châtier. El-Khadir, sous la forme et les traits de Mouley-Bouzian qui priait toujours dans la mosquée, se présenta

tout a coup aux voleurs et les mit en joue avec son bâton. Aussitôt ceux-ci tombèrent morts. Les bergers qui les avaient suivis, en se cachant, furent témoins du miracle et ramenèrent les troupeaux au cheikh qui n'avait pas bougé de la mosquée où, ses prières terminées, il s'était mis à instruire ses disciples. »

Ce miracle « incontestable » fit grand bruit, et, depuis lors jusqu'aujourd'hui, les coupeurs de route n'ont plus osé s'attaquer aux troupeaux ni aux caravanes placés sous la protection de Mouley-Bouzian qui, bien que mort, continue à faire la police du Sahara « quand on s'adresse à lui avec un cœur pur. »

Comme -doctrines, Mouley-Bouzian se disait le continuateur de Sid Chadeli ; il conserva toujours intégralement son dikr et se contenta d'y ajouter quelques formules et prières surrogatoires.

Le premier jour du mois de ramadan 1145 (15 février 1733), après avoir présidé, plein de santé, les prières publiques faites à cette occasion, il annonça aux fidèles rassemblés que sa mort était proche. Prenant alors à part un de ses disciples, il le chargea d'aller annoncer cette nouvelle à un de ses amis. — Dois-je, ô Maître, me presser de vous le ramener, demanda le disciple. — Non, répondit gravement le cheikh, il est écrit que nous ne nous reverrons plus sur terre. Dix jours plus tard (24 février 1733) Mouley-Bouzian mourait et était enterré à Kenadsa qui est resté le lieu de sépulture de sa famille et de tous les chefs de l'ordre qui, par la volonté expresse de Mouley-Bouzian, sont toujours choisis dans la famille de ce saint :

La chaîne mystique qui relie l'enseignement des Zianya à celui du Prophète et de Sid Chadeli, nomme un grand nombre de saints qui nous sont déjà connus comme chefs d'ordres ou de branches dérivées des Chadelia ; en voici la liste :

L'ange Gabriel. — Le Prophète. — 1, Ali-ben-Abou-Taïeb, — 2, Hassan-el-Bosri. — 3, Habib-el-Hadjemi. — 4, Daoud-et-Taï. — 5, Marouf-

el-Kerkhi. — 6, Seri-Sakali. — 7, *Abou-Kacem-el-Djenidi*. — 8, Abou-Mohammed-Djarir. — 9, Abou-Taleb-el-Mekki. — 10, Dia-ed-Din-Abou-Maali-Abdel-Melek-el-Djouimi 478 (1085). — 11, Abou-Ahmed-el-R'azali 501 (1111). — 12, Abou-Beker-Mohammed-ben-Abdallah-ech-Chibli-el-Moali-ben-el-Arabi 546 (1151). — 13, Abou-Yazza. — 14, Ali-ben-eol-Harazoum. — 15, *Choaib-Abou-Median-el-R'out*. — 16, Abou-Mohammed-el-Madani. — 17, Abderrahman-el-Madani. — 18, *Abdesselem-ben-Machich*. — 19, *Abou-Hassen-ech-Chadeli*. — 20, Abou-Abbas-el-Mourci. — 21, Tadj-ed-Din-ben-Ata-Allah. — 22, Daoud-el-Betahii. — 23, Ouafa. — 24, Ali-ben-Ouata. — 25, Yahia-el-Qadiri. — 26, Ahmed-ben-Okba-el-Hadrami. — 27, *Ahmed-Zenouk-el-Bernoussi*. — 28, *Ahmed-ben-Yoncef-el-Miliani*. — 29, Ali-ben-Abdallah-el-Filali. — 30, *Abou-el-Hassen-Kacem-er-Razi*, dit aussi Er-Razi-ben-Abou-el-Kacem. — 31, Ahmed-ben-Ali. — 32, Mohammed-ben-Ibrahim. — 33, Abdallah-ben-el-Hoccin. — 34, *Mohammed-ben-Nacer-ed-Drai*. — 35, Embarek-ben-Mohammed-ben-Sid-Abdel-Aziz-el-Sildjemassi-el-R'orfi. — 35 bis, Sid Mohammed-ben-Ali-ben-Embarek. — 36, Sid El-Hadj-Mahmed-ben-Abderrahman-ben-Abou-Zian, dit Mouley-Bouzian, mort le 10 ramadan 1145 (21 février 1733), selon les uns, mais seulement en 1151 (1739), selon d'autres.

*Ses successeurs ont été* : 37, Mohammed dit El-Aradj (fils du précédent), 1196 (1781). — 38, About-Median-ben-el-Aradj, 1214 (1799). — 39, Mohammed, dit Ben-Abdallah-ben-Abou-Median, 1241 (1825). — 40, Abou-Median-ben-Mohammed-Abdallah, 1270 (1853). — 41, Mohammed-ben-Mohammed, dit Ben-Mostefa-ben-Mohammed, frère du précédent, 1272 (1855). — 42, Sid Mohammed-ben-Abdallah, chef actuel de l'ordre.

Les Zianya pratiquent les divers ouerd des Chadelia, mais leur dikr ordinaire consiste à répéter le matin à la prière du Fedjer :

100 fois: « Demande pardon à Dieu » *استغفر الله*

100 fois : O mon Dieu, la prière sur notre seigneur et notre maître Mohammed, sur ses parents, sur ses compagnons, et le salut !

*اللهم صاى الله ماى سيدباومولانا محهد و الى و صحبى و سلام*

1,000 fois : Il n'y a de divinité que Allah.

100 fois : Que Dieu soit loué, que Dieu soit glorifié !

*سبحان الله و حهده*

1,000 fois : Allah *الله*.

La légende musulmane veut que ce dikr ait été donné à Ali, par le Prophète, qui le tenait de l'ange Gabriel, qui le tenait de l'ange Michael, qui le tenait de l'ange Israphil, qui le tenait de Dieu lui-même.

C'est, au dire du Prophète et de la tradition, le meilleur de tous les dikr et celui qui conduit infailliblement au salut, s'il est fidèlement observé.

Cependant, à certains *frères* qui s'élèvent au-dessus des autres par leur ferveur, on recommande encore de réciter aussitôt après la prière de l'aurore, celle dite : *Oudifet Sidi-Ahmed-Zerrouk*. » Un grand secret est attaché à la récitation de cette prière privilégiée, secret qui n'est dévoilé qu'à un petit nombre d'adeptes : « Mais on sait, en outre, que celui qui fait le matin cette prière avec un cœur pur et tout le recueillement désirable, est absolument préservé de tout malheur pendant la journée. »

Les pratiques d'austérité, de prières continues, de renoncement aux biens de ce monde, sont, non-seulement enseignées chez les Zianya, mais observées d'une façon effective. Les chefs, khalifas et moqaddem, passent pour être pauvres, malgré l'affluence des ziara, toutes employées, disent-ils, en œuvres pieuses.

Les doctrines de l'ordre de Si Mahmed-bou-Zian ne paraissent pas d'ailleurs présenter de points particuliers, qui les différencient de celles des Djenaïdia et des Chadelia.

Dans la pratique, la spécialité des Zianya est de conduire les caravanes et de les protéger contre les brigands et les coupeurs de route ; ils sont les pilotes du Sahara. Pas un commerçant n'oserait faire partir un convoi de marchandises dans le Sud, sans en avoir, au préalable, assuré la protection par les Zianya. En échange de la ziara fournie et de l'acte de déférence fait vis-à-vis de lui ou de ses moqaddem, le chef de l'ordre donne sa bénédiction et un rekkab muni d'une lettre portant son cachet. Ce rekkab sert à la fois de guide et d'imam

à la caravane. Outre la connaissance qu'il a des chemins et des hommes du pays, il est, par son caractère religieux et sa qualité de frère-profès de Si Mahmed-bou-Zian, la meilleure sauvegarde possible pour les chameliers et pour leurs chargements.

Les bénéfices que rapporte à la zaouïa mère ce genre de service est considérable, surtout dans les temps de troubles. Aussi, les propriétés des Zianya sont-elles nombreuses, tant à Kenatsa qu'au Tafilalet, chez les Beni-Goummi et dans l'oued Draâ. Cependant la vie des chefs de zaouïa reste toujours très austère et, personnellement, ils paraissent pauvres, car tous les revenus sont dépensés.

Tous les ans, des khalifas, appartenant tous à la famille du chef de l'ordre et munis par lui de pouvoirs spéciaux, sont envoyés en inspection dans les tribus ; ils font rentrer les ziara, procèdent aux nominations des moqaddem présentés par les adeptes, donnent les instructions du grand maître, stimulent l'envoi des caravanes, enfin s'occupent à la fois des affaires spirituelles et temporelles de la communauté.

C'est, en somme, un ordre animé d'un grand esprit de tolérance; presque tous ses membres vivent très dignement, en dehors des choses de ce monde, faisant du bien autour d'eux, se livrant à l'enseignement du Coran et continuant à donner à l'ordre le relief de sainteté qui lui attire la vénération des fidèles, de nombreux adhérents et des ziara fructueuses.

Hâtons-nous de dire que l'hospitalité se donne largement dans toutes les zaouïa des Zianya ; que les aumônes faites sont considérables et que moqaddem et khouan évitent, avec le plus grand scrupule, de se mêler aux soifs locaux ou régionaux, leur impartialité absolue, en tous temps et en tous lieux, étant une question essentielle pour le maintien de leur influence et la réussite de leur action protectrice sur les caravanes.

Les zaouïa donnent asile aux vaincus; les moqaddem

s'interposent pour la paix, mais ils refusent leur concours à tel ou tel soff ; l'empereur du Maroc, comme aussi les Taïbya, se sont souvent heurtés à la force d'inertie opposée par les Zianya à leurs influences politique ou religieuse. Les Ouled-Sidi-Cheikh n'ont pas, non plus, réussi à entraîner les Zianya dans leur parti, bien qu'un certain nombre de Cheraga se soient affiliés à leur ordre, parce que plusieurs familles des R'raba étaient affiliées aux Taïbya. Les Zianya sont restés bien avec les uns comme avec les autres.

Leur conduite, à notre égard, a été toujours conforme à ces principes : ils ont donné asile à nos ennemis, mais ils n'ont jamais excité personne contre nous. Nous devons même signaler à ce propos que les premiers insurgés du cercle de Géryville, qui ont fait volontairement leur soumission en 1881, étaient des individus appartenant aux Tidjanya et aux Zianya. En cette circonstance, l'attitude du marabout de Kenadsa a été très bonne.

En tous temps ses khalifa s'efforcent d'entretenir de bonnes relations avec les autorités de la frontière, et, s'ils ont des gens à envoyer pour recueillir des ziara, ils le demandent officiellement, dans des termes convenables et en renouvelant toujours leurs protestations d'amitié pour la France, amitié qui, du reste, ne les a jamais fait se départir de leur stricte neutralité vis-à-vis de nos dissidents. Ceux-ci s'approvisionnent chez eux sans difficulté aucune, cela étant considéré, par les marabouts de Kenadsa, comme une affaire de conscience et de commerce, et non comme une alliance de guerre.

En 1870, lors de l'expédition de l'oued Guir, le général Wimpffen a obtenu très gracieusement, du chef de la zaouïa de Kenadsa, de l'orge et surtout des animaux de boucherie dont il avait grand besoin.

Les Zianya ont des adeptes nombreux dans le Maroc, à Aïn-Thaïr, au Tafilalet, à l'oued Drag, chez les Beni-Snassen,

les Doui-Menia, les Beni-Guil, les Ouad-Djerer, chez les Mehaia, à Figuig, etc. L'empereur les a en grande considération : il les exempte de tout impôt et, de temps à autre, leur envoie des présents.

Dans le Sud indépendant, les Zianya ont des khouan chez les Beni-Goumi, dans le Touat, le Gourara et jusque dans le Soudan.

Sur la frontière même il y a de nombreux Zianya, chez les Angad et les Hamyan, tant Marocains qu'Algériens.

Dans la province d'Oran, ils sont ostensiblement en bons termes avec les Taïbya, les Kerzazya, les Qadrya et les Tidjanya; mais ces apparences peuvent et doivent certainement cacher des rivalités secrètes.

Le nombre de leurs adhérents, dans cette province où ils ont quatre zaouïa, est de 91 moqaddem et 3,088 khouan.

Dans la province d'Alger, ils ont 6 moqaddem et 217 khouan, mais ils n'ont pas d'adeptes dans la province de Constantine.

C'est donc un total de 3,400 affiliés pour toute l'Algérie.